



NOTE DE TRAVAIL

**RÉUNION RÉGIONALE SPÉCIALE DE NAVIGATION AÉRIENNE (RAN)
AFRIQUE-OCÉAN INDIEN (AFI)**

Durban (Afrique du Sud), 24 – 29 novembre 2008

Point 5 : Élaboration d'un ensemble de programmes de travail complets dans le domaine de la sécurité (Comité sur la sécurité)

PROGRAMMES ET INITIATIVES DE SÉCURITÉ DE L'IATA

(Note présentée par l'Association du transport aérien international)

SOMMAIRE

Le présent document présente les programmes et initiatives permanents de l'IATA et invite les États et tous les intervenants de l'industrie aérienne à appuyer ces programmes afin d'accroître la sécurité et l'efficacité du transport aérien dans la Région AFI.

La suite à donner par la réunion figure au paragraphe 2.

1. INTRODUCTION

1.1 L'IATA a mis au point divers programmes et initiatives destinés à soutenir ses membres dans leurs efforts pour améliorer la sécurité et l'efficacité. Le présent document porte sur ces programmes dans la Région AFI.

1.2 Programme d'audit de la sécurité de l'exploitation de l'IATA (IOSA)

1.2.1 Le programme IOSA est un système d'évaluation reconnu et accepté internationalement, conçu pour évaluer la gestion de l'exploitation et les systèmes de contrôle d'un transporteur aérien. L'IOSA se fonde sur des principes d'audit reconnus internationalement et est conçu pour permettre des audits normalisés et uniformes.

1.2.2 Pour aider les compagnies aériennes, l'IATA a mis sur pied le programme Partenaire pour la Sécurité (PfS), qui offre des programmes de formation au personnel des compagnies aériennes et des autorités de l'aviation civile.

1.2.3 Dans le cadre du PfS, tous les transporteurs africains membres de l'IATA ont subi un audit avant la fin de 2007. Au premier janvier 2009, toutes les compagnies aériennes du monde devront être inscrites au registre IOSA pour conserver leur statut de membre de l'IATA.

1.2.4 Partenaire pour la Sécurité Plus (PfS+) est une autre initiative de l'IATA qui aide les transporteurs à donner suite aux constatations de la vérification initiale et à se préparer aux audits de

renouvellement en maintenant leur conformité IOSA. Cette initiative a été étendue à certains transporteurs non membres de l'IATA.

1.2.5 Dans l'esprit de la Résolution A36-2 (Stratégie unifiée pour résoudre les carences en matière de sécurité), certains États de la Région AFI (Égypte et Madagascar) ont inclus l'IOSA dans leurs exigences en matière de surveillance de la sécurité, alors que d'autres (République démocratique du Congo, Nigéria et Tunisie) ont montré un intérêt dans ce sens.

1.3 **Audit de sécurité des opérations au sol de l'IATA (ISAGO)**

1.3.1 La mise en œuvre du Programme d'audit de sécurité des opérations au sol de l'IATA (ISAGO) vise à améliorer la sécurité tout en réduisant le nombre d'audits que doivent actuellement subir les exploitants de services d'escale. Le programme ISAGO applique des principes d'audit universels, tout comme l'IOSA.

1.3.2 Étant donné la diversité des services d'escale, le programme ISAGO se fonde sur des normes d'audit applicables à toutes les compagnies de services d'escale, partout dans le monde. À cela s'ajoute un ensemble uniforme de normes pertinentes aux activités spécifiques de chaque exploitant de services d'escale. Par conséquent, le programme ISAGO peut s'appliquer de façon uniforme aux entreprises multinationales de services d'escalas, autant qu'aux compagnies plus petites offrant des services à un seul endroit.

1.3.3 Dans la Région AFI, deux ateliers ISAGO ont été offerts en 2008. Deux fournisseurs de services d'escale provenant des aéroports internationaux d'Harare et Addis Abeba-Bole se sont engagés à utiliser le système ISAGO et ont demandé des audits.

1.4 **Système d'évaluation, d'analyse et d'échange de données sur les tendances de sécurité de l'IATA (STEADES)**

1.4.1 Le Système d'évaluation, d'analyse et d'échange de données sur les tendances de sécurité de l'IATA (STEADES) est un service offert à l'industrie de l'aviation, qui permet aux compagnies aériennes et aux autres partenaires de l'industrie, tels que les fournisseurs de services d'escale, de recueillir et d'envoyer à l'IATA des rapports périodiques sur la sécurité des opérations. L'information reçue par l'IATA est rendue anonyme, synthétisée et analysée en fonction des données mondiales disponibles, puis les préoccupations de sécurité et les stratégies de prévention sont déterminées et transmises aux participants. Un outil de recherche permet aux participants d'accéder directement, par Internet, à des portions de données anonymes.

1.5 **Plan de mise en œuvre pour la sécurité de l'exploitation en Afrique (IPSOA)**

1.5.1 IPSOA est un projet de partenariat qui fait appel à l'analyse des données de vol (FDA) pour améliorer la sécurité et l'efficacité. Jusqu'à 30 transporteurs africains peuvent accéder à l'outil d'analyse des données de vol de l'IATA sur une période de trois ans, ce qui leur donne la possibilité d'analyser statistiquement des données de vols réelles en vue d'améliorer les procédures et de surveiller la conformité. L'analyse FDA permet d'obtenir des indications indispensables à l'entretien des aéronefs en utilisant les données pour révéler des tendances concernant l'état des moteurs et la consommation de carburant.

1.5.2 Dans la Région AFI, 34 compagnies aériennes ont été invitées à fournir leurs données de vol et à participer au programme; à ce jour, six d'entre elles ont répondu positivement.

1.6 **Projet de formation et de qualification de l'IATA (ITQI)**

1.6.1 L'IATA s'est associée à des partenaires importants de l'industrie. Ces derniers comprennent des avionneurs ainsi que l'OACI, le Conseil international de l'aviation d'affaires et la

Fondation pour la sécurité des vols. Les problèmes de formation des équipages ont été identifiés comme facteur contributif dans plus de 20 % des accidents en 2007. Des erreurs commises par l'équipage, liées au pilotage manuel ou au contrôle aérien, ont été signalées dans plus de 40 % des accidents. L'ITQI se penchera sur les exigences de qualité et d'harmonisation dans la formation du personnel breveté. Le projet ITQI a débuté en 2008 et devrait être disponible à la fin de 2009.

2. SUITE À DONNER

2.1 La réunion est priée de :

- a) prendre note des programmes et initiatives mis au point par l'IATA en vue de mettre en vigueur les critères de l'industrie visant à améliorer la sécurité et l'efficacité du transport aérien, tels que présentés ci-dessus ;
- b) recommander aux États et aux intervenants concernés de soutenir les programmes et initiatives de l'IATA tels que IOSA, ISAGO, STEADES, IPSOA et ITQI, en les incorporant, selon les besoins, à leurs politiques et stratégies de sécurité ; et
- c) recommander que les États sensibilisent davantage les exploitants de la Région à ces programmes.

— FIN —